



Par dépôt électronique seulement

Le 1^{er} octobre 2026

Me Johanne Skelling, secrétaire
Régie de l'énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5e étage, bureau 5.100
Case postale 43
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Yves Fréchette
Avocat

Hydro-Québec - Affaires juridiques
16^e étage

1001, boulevard Robert-Bourassa
Montréal (Québec) H3B 0B6

C. élec. : frechette.yves@hydroquebec.com

OBJET : Demande d'autorisation relative au renforcement du réseau de transport principal pour les parcs éoliens des appels d'offres A/O 2021-01 et A/O 2021-02
Votre dossier : R-4352-2026
Notre dossier : LTG08560 YF

Chère consœur,

Hydro-Québec, dans ses activités de transport d'électricité (le « Transporteur »), donne suite à la décision D-2026-108 dans le dossier décrit en objet, dont les extraits suivants :

« 3 RENCONTRE PRÉPARATOIRE

[9] La Régie estime que des précisions additionnelles sont requises de la part du Transporteur pour poursuivre l'étude du Projet. Dans le dossier R-4279-2024, le Transporteur envisageait les projets de renforcements Axe Vallée-du-Saint-Laurent et Appalaches-Bas-Saint Laurent. La Régie cherche à comprendre le lien entre ces projets, l'ajout d'équipements au poste Jean-Jacques Archambault et l'amélioration du transit de la puissance des parcs éoliens.

*[10] La Régie convoque les participants à une rencontre préparatoire le **14 octobre 2026, de 9 h 30 à 12 h.***

*[11] La rencontre se tiendra au **Tribunal administratif des marchés financiers, bureau 16.40, 500, boulevard René-Lévesque Ouest à Montréal.** La Régie transmettra au préalable un ordre du jour de la rencontre. »*

Les représentants du Transporteur ne sont pas disponibles le 14 octobre 2026. Ils sont à assembler l'information demandée et apprécieraient disposer de l'ordre du jour anticipé, ainsi que des autres aspects que la Formation souhaite aborder lors de la rencontre à venir et ce, afin de se préparer adéquatement.

À titre indicatif, le Transporteur anticipe que la rencontre pourrait se tenir dans la période du 16 au 20 novembre 2026. Selon ce qui précède, le soussigné proposera à la Régie quelques dates pour la tenue de la rencontre préparatoire.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) Yves Fréchette
Me Yves Fréchette